



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>10866</b>	De <b>M. Frédéric Mathieu</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Ille-et-Vilaine )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur et outre-mer		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur et outre-mer
<b>Rubrique</b> >terrorisme	<b>Tête d'analyse</b> >Des combattants français néonazis en Ukraine	<b>Analyse</b> > Des combattants français néonazis en Ukraine.
Question publiée au JO le : <b>08/08/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Date de renouvellement : <b>05/12/2023</b> Date de renouvellement : <b>21/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Frédéric Mathieu alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le risque que représente la présence de combattants français au sein de la légion internationale ukrainienne créée par le président ukrainien Volodymyr Zelensky. En effet, parmi les 400 Français partis en Ukraine depuis le début du conflit, on dénombrerait une centaine de combattants, l'essentiel clairement identifié comme faisant partie de la mouvance d'ultradroite. Parmi eux, on trouve des civils mais également beaucoup d'anciens militaires. Certains ont d'ores et déjà été identifiés par la presse d'investigation comme gravitant dans les sphères nationalistes révolutionnaires, comme César A, *hooligan* parisien d'extrême-droite et auteur de l'agression de l'attaché parlementaire de la collègue de M. le député Aurélie Trouvé, le 29 avril 2023. Ces individus combattent ensemble au sein d'unités ukrainiennes telle que le « bataillon revanche », émanation du mouvement ultranationaliste ukrainien « Ordre et Tradition ». Ils arborent sans complexe sur les réseaux sociaux des drapeaux et tatouages comprenant des symboles néonazis et justifient leur participation à ce conflit par la « lutte pour la civilisation européenne », avec en fond le suprémacisme blanc et la lutte contre les « hordes asiatiques ». Si, d'après un article de *RTL* du 1er janvier 2023, les combattants français seraient *débriefés* à leur retour en France par la DGSI à des fins de recueil de renseignement militaire, on ne peut qu'être inquiet quand on apprend que, le 22 avril 2023, deux militants d'extrême-droite ont été interpellés à la gare routière de Bercy avec dans leurs bagages des chargeurs de fusil d'assaut et des optiques de visée, lors d'un contrôle apparemment fortuit, alors même que ces derniers font tous les deux l'objet d'une fiche pour atteinte à la sûreté de l'État. Dans un article du *Monde* le 9 juillet 2023, lorsqu'on l'interroge sur la menace terroriste d'ultradroite, le directeur général de la DGSI affirme : « Le risque terroriste qu'elle engendre est allé croissant ces dernières années au sein des démocraties occidentales, en France en particulier ». Il évoque notamment 10 actions terroristes, d'inspiration néonazie, accélérationniste, raciste ou complotiste ayant été déjouées en France depuis 2017 et précise que la menace peut émaner d'individus solitaires. Dans son rapport paru en mars 2021, le parquet général de la cour d'appel de Paris met en évidence une transnationalisation ou une porosité entre les organisations violentes d'ultradroite françaises et étrangères, citant notamment l'exemple de Génération identitaire qui, bien que dissout en mars 2021, reste très actif au travers de structures locales. Aussi, il souhaite savoir s'il prend la pleine mesure du risque que représente le retour d'individus qui pour certains glorifient des personnalités comme le tueur de masse norvégien Anders Breivik et reviennent avec un certain « savoir-faire » en matière de maniement des armes, et si les moyens nécessaires ont été mis en place pour prévenir d'éventuels passages à l'acte.